



M E T P A R K

Date de télétransmission :	2 avril 2025
Date de retour de l'acte :	2 avril 2025
Identifiant de l'acte :	033-453335069-20250327-614-DE-1-1

CONSEIL ADMINISTRATION DU 27 MARS 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 mars à 10h00, le Conseil administration légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Christophe DUPRAT, Président.

Etaient présents :

M. Christophe DUPRAT, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, M. Olivier ESCOTS, M. Stéphane MARI.

Etaient excusées et représentées :

Mme Isabelle RAMI à M. Gérard CHAUSSET, Mme Brigitte TERRAZA à M. Gérard CHAUSSET.

La séance est ouverte

Affaire 2025/02/06P

SPIC - Budget primitif 2025

Depuis le 1^{er} janvier 2024 et conformément à la mise à jour de l'instruction budgétaire et comptable M4, une entité qui assure la gestion d'un service public administratif (SPA) et d'un service public industriel et commercial (SPIC) a son budget principal érigé en SPA et le budget SPIC constitue un budget annexe.

Le budget du SPIC est donc devenu budget annexe de la Régie METPARK depuis le 1^{er} janvier 2024.

Le budget primitif 2025 est établi en intégrant la reprise anticipée des résultats 2024. Ainsi, les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement et la prévision d'affectation sont pris en compte par anticipation dans le budget primitif 2025 de la Régie.

1. PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

Le budget 2025 du SPIC confirme les orientations mises en œuvre depuis 2019 et traduit les engagements du plan stratégique de METPARK validé par le conseil d'administration le 15 décembre 2020.

Il illustre également les principaux enjeux mis en lumière lors du débat d'orientation budgétaire du 30 janvier 2025.

FONCTIONNEMENT

K€	Dépenses	Recettes	Resultat
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	40 412	32 389	-8 023
Restes à réaliser N-1	1 348	0	-1 348
Total crédits ouverts	41 760	32 389	-9 371
Report des exercices précédents	0	9 371	9 371
Total de la section d'exploitation	41 760	41 760	0

INVESTISSEMENT

K€	Dépenses	Recettes	Resultat
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	20 454	20 709	255
Restes à réaliser N-1	255	0	-255
Total crédits ouverts	20 709	20 709	0
Report des exercices précédents	0	0	0
Total de la section investissement	20 709	20 709	0
Total du budget	62 469	62 469	0

1.1 La section d'exploitation

Le résultat attendu est à l'équilibre avec :

- un virement de la section d'exploitation vers la section d'investissement pour 8 166 K€
- un montant de dépenses imprévues pour 1 614 K€ dans la limite de 7,5% des

dépenses réelles d'exploitation

Les crédits ouverts présentent un résultat négatif de 9,4 M€.

1.2 La section d'investissement

Elle dégage un résultat attendu à l'équilibre.

Les crédits ouverts présentent un résultat également à l'équilibre.

1.3 Le résultat cumulé (exploitation + investissement)

Au cumul des budgets d'exploitation et d'investissement, **le budget primitif 2025 est à l'équilibre.**

2. LE FONCTIONNEMENT

K€	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Budget 2025	Variation 25/24	
				€	%
Chiffre d'affaires et autres produits	25 112	25 419	26 953	1 533	6,0%
Autres produits de gestion courante	10	21	160	139	668,6%
Atténuations de charges	747	692	745	54	7,8%
Opérations ordre transfert entre sections	600	632	632	0	0,0%
Reprises sur provisions	2 641	2 300	3 218	918	39,9%
Total produits d'exploitation	29 110	29 063	31 708	2 644	9,1%
Achats et charges externes	-9 163	-8 342	-9 211	-870	-10,4%
Impôts et taxes	-2 860	-2 614	-4 200	-1 586	-60,7%
Charges de personnel	-8 366	-9 364	-10 180	-816	-8,7%
Autres charges	-308	-616	-847	-232	-37,6%
Dotations aux amortissements des immobilisations	-5 221	-5 852	-6 443	-591	-10,1%
Dotations aux provisions pour risques et charges	-2 050	-625	-200	425	68,0%
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	-481	-1 576	-60	1 516	96,2%
Valeurs comptables des actifs cédés	-312	-482	-200	282	58,5%
Total charges d'exploitation	-28 761	-29 470	-31 341	-1 871	-6,3%
RESULTAT D'EXPLOITATION	349	-406	367	773	-190,3%
Produits financiers	285	747	552	-196	-26,2%
Charges financières	0	0	0	0	
RESULTAT FINANCIER	285	747	552	-196	-26,2%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	634	341	919	578	169,3%
Produits exceptionnels	111	715	130	-585	-81,8%
Charges exceptionnelles	-410	-149	-264	-115	-77,6%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-299	567	-134	-701	123,7%
RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES BENEFICES	335	908	785	-123	-13,5%
Impôts sur les bénéfices	-39	-194	-375	-181	-93,0%
RESULTAT DE L'EXERCICE	296	713	410	-304	-42,6%

NB : le compte de résultat ne tient pas compte de la budgétisation des dépenses imprévues (dans la limite de 7,5% des dépenses réelles d'exploitation) ainsi que du virement vers la section d'investissement.

Le résultat d'exploitation s'élève à 367 K€ soit une hausse de 773 K€ par rapport à 2024.

Le résultat financier s'élève à 552 K€.

Le résultat exceptionnel s'élève à -134 K€ soit une baisse de 701 K€ par rapport à 2024.

Le résultat de l'exercice 2025 s'élève à 410 K€.

2.1 EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

K€	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Budget 2025	Variation 25/24	
				€	%
Chiffre d'affaires et autres produits	25 122	25 432	26 963	1 531	6,0%
Redevance IRVE	0	9	150	141	
Total Chiffre d'affaires et autres produits	25 122	25 440	27 113	1 672	6,6%
Atténuation de charges	747	692	745	54	7,8%
Quote-part des subventions d'investissement	600	632	632	0	0,0%
Reprises sur provisions	2 641	2 300	3 218	918	39,9%
Produits financiers	285	747	552	-196	-26,2%
Produits exceptionnels	111	715	130	-585	-81,8%
Total Autres Recettes	4 384	5 086	5 277	191	3,8%
Total Recettes Fonctionnement	29 505	30 526	32 389	1 863	6,1%

Les recettes de fonctionnement attendues s'élèvent à 32 389 K€ en 2025 et sont en augmentation par rapport à 2024.

Le chiffre d'affaires et les autres produits s'élèvent à 27 113 K€ et augmentent par rapport à 2024.

Un contrat de concession a été signé début 2024 avec la société TOTAL ENERGIES entraînant **une redevance IRVE** pour un montant attendu de **150 K€** en 2025.

Les atténuations de charges attendues s'élèvent à 745 K€ et sont en légère augmentation par rapport à 2024. Ce montant se décline comme ci-dessous :

- 245 K€ de stock magasin
- 350 K€ de remboursements liés aux charges de personnel (maladie, indemnités de fin de carrière ...)
- 150 K€ d'indemnités de fin de carrière

Les quotes-parts des subventions d'investissement s'élèvent à 632 K€ et sont similaires à 2024.

Les reprises sur provisions pour risques et charges s'élèvent à 3,2 M€ et concernent principalement les provisions pour risque fiscal.

Il est prévu de reprendre 3,2 M€ en 2025 dont :

- 1 553 K€ liés à la reprise d'une créance client payée sur le 1^{er} trimestre 2025
- 1 120 K€ liés au redressement fiscal sur les CFE

- 375 K€ liés aux travaux de peinture sur les parkings Pessac et Centre Commercial Mériadeck qui seront terminés en 2025

Les produits financiers attendus s'élèvent à 552 K€ en 2025.

Le placement d'une partie de la trésorerie sur un compte à terme Banque de France d'une durée d'un an, va permettre à la Régie de percevoir des intérêts financiers.

La baisse s'explique par la diminution du montant du nouveau placement à partir d'avril 2025 (19 M€ contre 26 M€ en 2024).

Les produits exceptionnels s'élèvent à 130 K€ contre 715 K€ en 2024.

Cette baisse s'explique notamment par le versement d'aide électricité sur l'exercice 2024.

2.1.1 Evolution du chiffre d'affaires

K€	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Budget 2025	Variation 25/24	
				€	%
Horaires	13 405	13 343	14 206	863	6,5%
Abonnés	8 262	8 325	8 500	176	2,1%
Amodiés	1 466	1 773	2 057	284	16,0%
Conventions	1 067	1 319	1 303	-15	-1,2%
Total Chiffre d'affaires parking	24 200	24 760	26 067	1 307	5,3%
Refacturation SPIC/SPA	911	659	886	227	34,4%
Total Chiffre d'affaires	25 112	25 419	26 953	1 533	6,0%
Bail emphytéotique	6	6	6	0	0,0%
Remboursement formation	0	0	0	0	
Autres recettes d'exploitation	5	7	5	-2	-33,4%
Chiffre d'affaires et autres produits	25 122	25 432	26 963	1 531	6,0%

Le chiffre d'affaires 2025 attendu s'élève à 27 M€.

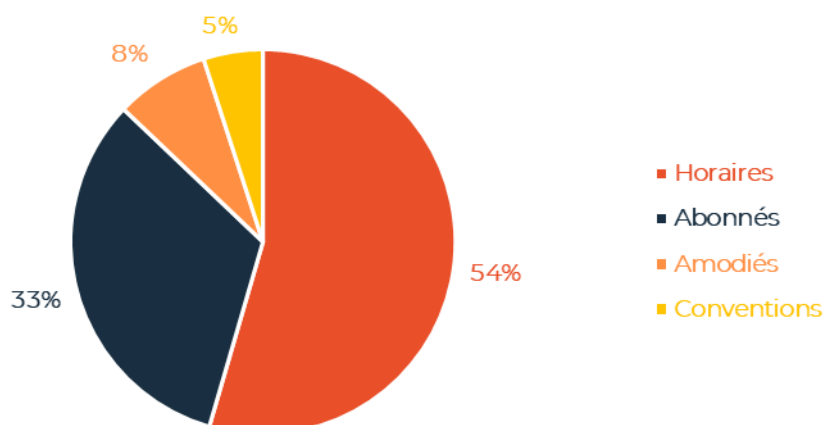
⇒ Chiffre d'affaires parking : hypothèses

Les hypothèses retenues pour construire le chiffre d'affaires parking 2025 sont les suivantes :

- Chiffre d'affaires horaires : augmentation tarifaire appliquée au 1^{er} janvier 2025. Une hausse est prévue par rapport à 2024 avec la réouverture du parking Gambetta après 11 mois de travaux.
- Chiffre d'affaires abonnements : nombre d'abonnés identique par rapport à 2024. L'augmentation est portée par l'harmonisation tarifaire légère de certains abonnements le 1^{er} janvier 2025.
- Chiffre d'affaires conventions : chaque convention a été étudiée pour être budgétisée de manière individualisée.
- Chiffre d'affaires amodiations : estimation des décaissements à venir sur la base des contrats d'amodiations déjà signés. L'augmentation prévue s'explique par l'effet année pleine des amodiations souscrites en 2024 sur les parkings Amplitude et Amédée (phase 2).

Sur la base de ces hypothèses, les chiffres ont été retravaillés par parc.

Chiffre d'affaires 2025 par catégories



La répartition du chiffre d'affaires entre 2024 et 2025 est quasiment similaire.

Chiffre d'affaires réalisé 2024 et budget 2025 par catégories et par parkings

K € Nom Parc	Prévisionnel 2024					Budget 2025					Variation	
	Horaires	Abonnements	Amodiations	Conventions	Total	Horaires	Abonnements	Amodiations	Conventions	Total	€	%
GARE ST JEAN	2 454	203	0	24	2 682	2 492	203	0	11	2 707	25	1%
CC MERIADECK	1 565	560	1	482	2 609	1 591	560	1	492	2 644	36	1%
VICTOR HUGO	1 468	614	8	6	2 096	1 490	631	8	6	2 135	40	2%
PEY-BERLAND	1 508	568	23	74	2 173	1 407	568	23	73	2 070	-103	-5%
GRANDS HOMMES	1 463	301	13	42	1 819	1 485	301	13	38	1 837	18	1%
ALLEES DE CHARTRES	1 154	515	0	0	1 670	1 171	546	0	0	1 717	48	3%
GAMBETTA	101	456	4	22	583	1013	456	4	32	1 506	923	158%
CITE MONDIALE	562	797	27	42	1 429	543	838	27	30	1 438	10	1%
PALUDATE	298	666	156	9	1 129	321	666	176	8	1 171	42	4%
ARENA	422	28	107	319	876	454	28	108	281	871	-5	-1%
REPUBLIQUE	484	644	0	3	1 131	242	612	0	1	854	-277	-24%
GRAND PARC	497	231	38	0	767	536	244	38	0	818	51	7%
VICTOIRE	381	341	20	15	757	410	360	20	8	797	41	5%
AMEDEE	76	80	570	0	726	82	80	611	0	772	47	6%
8 MAI 45	382	286	0	3	671	409	294	0	3	706	35	5%
PORTE DE BORDEAUX	76	391	31	2	500	82	492	37	1	613	113	23%
SECHERIES	11	12	530	0	552	12	12	529	0	553	1	0%
FRONT DU MEDOC	4	464	6	18	492	0	464	6	0	471	-21	-4%
AMPLITUDE	26	41	191	0	258	28	41	384	0	453	194	75%
BONNAC	0	275	0	8	283	0	275	0	8	283	0	0%
BERGONIE	198	0	3	63	265	213	0	3	62	279	14	5%
PESSAC	63	102	25	77	268	68	102	18	72	260	-8	-3%
MERIGNAC	57	98	0	38	193	61	98	32	38	228	36	19%
LIBERATION	44	100	3	0	146	47	100	3	0	149	3	2%
ALSACE LORRAINE	0	142	0	0	142	0	142	0	0	142	0	0%
BEAUJON	18	102	0	1	120	20	105	0	1	125	5	4%
LHOTE	1	117	0	0	118	0	117	0	0	117	-1	-1%
LAHARPE	29	61	0	2	93	32	61	0	2	95	3	3%
UGC 7EME ART	0	20	0	32	52	0	20	0	52	72	20	38%
RUE DE BEGLES	0	63	0	0	63	0	63	0	0	63	0	0%
TOUS PARCS	0	3	0	0	3	0	0	0	46	46	43	1215%
CROIX DE SEGUEY	1	22	16	3	43	0	23	16	3	42	0	-1%
MEGARAMA	0	0	0	25	25	0	0	0	27	27	1	4%
SIEGE	0	22	0	6	28	0	0	0	6	6	-22	-78%
TOTAL	13 343	8 325	1 773	1 319	24 760	14 206	8 500	2 057	1 303	26 067	1 307	5%

9 parkings ont un chiffre d'affaires supérieur à 1 M€ en 2025 (dont 4 supérieurs à 2 M€) et représentent 17 225 K€ soit 66% du chiffre d'affaires de l'ensemble des parcs de stationnement.

Le chiffre d'affaires attendu est en hausse de 5% (+1 307 K€) par rapport à 2024.

➤ Refacturations SPIC/SPA

Les refacturations attendues entre le SPIC et le SPA s'élèvent à 886 K€ en 2025.

A noter qu'il conviendra de proposer une nouvelle convention de refacturation entre le SPIC et le SPA en 2025.

Cependant, pour la prévision budgétaire 2025, nous avons repris les mêmes conditions établies dans la convention de l'année 2024.

Au titre de 2025, les éléments de refacturation seront composés des éléments suivants :

- **Chapitre 011 :**
 - dépenses fourrière payées par le SPIC : 136 K€
 - charges du parking 8 mai 45 dont une partie est occupée par la fourrière et les charges y afférentes sont affectées selon une clé de répartition basée sur le nombre de places utilisées : 114 K€
 - forfait lié aux frais de structure : 15 K€

- **Chapitre 012 :**
 - salariés du SPIC mis à disposition du SPA : 620 K€.

Soit au total 265 K€ de frais de structure et 620 K€ de frais de personnel.

Les moyens humains dédiés à l'exploitation de la fourrière sont :

- Un responsable fourrière,
- Un adjoint responsable fourrière,
- 6 opérateurs de stationnement.

En plus de ces 8 personnes, il faut ajouter un assistant administratif rattaché à la direction financière ainsi que la régisseuse fourrière. Ces deux personnes sont dédiées à 100 % à l'activité.

L'augmentation de la refacturation entre le SPIC et le SPA entre 2024 et 2025 s'explique par le report de 97 K€ de charges de 2024 sur 2025 en raison de crédits budgétaires insuffisants sur le SPA en 2024.

2.1.2 Evolution du chiffre d'affaires parking par catégorie

➤ **Chiffre d'affaires horaires : 54% du chiffre d'affaires**

Il est prévu **un chiffre d'affaires horaires de 14,2 M€ en 2025**, soit une hausse de 0,9 M€ (+6%) par rapport à 2024. Cette augmentation s'explique par la réouverture du parking Gambetta après 11 mois de travaux en 2024 ainsi que l'augmentation tarifaire appliquée

au 1^{er} janvier 2025.

À périmètre constant (hors fermetures et ouvertures), le chiffre d'affaires progresse de 195 K€, principalement en raison de l'augmentation tarifaire appliquée au 1^{er} janvier 2025.

La variation du chiffre d'affaires horaires est portée en 2025 par :

- parking Gambetta : +912 K€ : réouverture suite aux travaux de rénovation pendant 11 mois en 2024 (MGP)
- parking République : -242 K€ (-50%) : début des travaux de rénovation à partir de juin 2025 (MGP)
- parking Pey-Berland : -102 K€ (-7%) principalement liée à la baisse de fréquentation du parc constaté depuis juillet 2024 (difficulté d'accès au parking suite à l'élargissement du secteur piéton borné)

7 parkings ont un chiffre d'affaires horaires supérieur à 1M€ et représentent 75% du chiffre d'affaires horaires total.

➔ **Chiffre d'affaires abonnés : 33% du chiffre d'affaires**

Il est prévu un chiffre d'affaires abonnements de 8,5M€ en 2025 soit une hausse de 2% par rapport à 2024 (+176 K€).

Le chiffre d'affaires abonnements est composé des recettes des abonnés résidents et permanents et d'autres recettes (multicartes, autopartage...).

Au 31 décembre 2024, METPARK comptabilisait 9 256 abonnés.

La construction budgétaire a été établie sur un nombre d'abonnés identique par rapport à fin 2024 et avec la même répartition entre abonnés résidents (43%) et abonnés permanents (57%). Une évolution positive est attendue sur les abonnements vélos avec le déploiement des METSTATION.

L'augmentation prévue du chiffre d'affaires s'explique également par l'harmonisation tarifaire appliquée au 1^{er} janvier 2025.

➔ **Chiffre d'affaires amodiations : 8% du chiffre d'affaires**

Il est prévu un chiffre d'affaires des amodiations de 2,1 M€ en 2025. Il est en hausse de 284 K€ (+16%).

Cette hausse s'explique par l'effet année pleine des signatures de nouveaux contrats d'amodiation en 2024 :

- Ouverture de la phase 2 du parking Amédée Saint Germain avec la facturation de 127 places en amodiation
- Ouverture du parking Amplitude avec la facturation de 305 places en amodiation

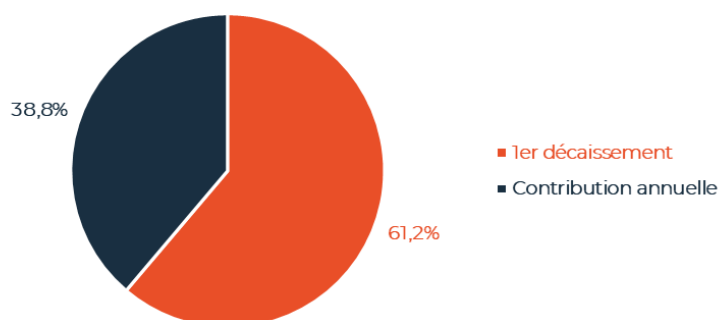
Nom Parcs	Nombre d'amodiations			31/12/2025
	31/12/2024	Nouvelles amodiations	Amodiations terminées	
AMEDEE	511	0	0	511
SECHERIES	410	0	0	410
AMPLITUDE	305	36	0	341
PALUDATE	166	0	0	166
ARENA	100	0	0	100
GRANDS HOMMES	38	0	0	38
GRAND PARC	30	0	0	30
PESSAC	28	0	14	14
CITE MONDIALE	24	0	0	24
PORTE DE BORDEAUX	23	0	0	23
VICTOIRE	16	0	0	16
PEY-BERLAND	15	0	0	15
CROIX DE SEGUEY	15	0	0	15
VICTOR HUGO	6	0	0	6
MERIGNAC	4	89	0	93
GAMBETTA	4	0	0	4
LIBERATION	3	0	0	3
BERGONIE	3	0	0	3
CC MERIADECK	1	0	0	1
TOTAL	1 702	125	14	1 813

Au 31 décembre 2024, il y avait 1 702 places en amodiation.

Nous prévoyons 125 places supplémentaires en 2025, principalement liées à des contrats d'amodiations déjà signés. Par ailleurs, 14 amodiations arriveront à leur terme en 2025 sur le parking de Pessac centre.

Le chiffre d'affaires des amodiations est composé du 1^{er} décaissement lissé sur la durée du contrat d'amodiation et des contributions annuelles.

Amodiations - Répartition 2025



➔ **Chiffre d'affaires conventions : 5% du chiffre d'affaires**

Il est prévu un chiffre d'affaires conventions de 1,3 M€ en 2025 soit une baisse de 15 K€ (-1%) par rapport à 2024 qui s'explique principalement par la fin des contrats de convention sur le parking Front du Médoc.

La convention parc relais des parkings Mérignac et Pessac reste identique à 2024.

2.2 EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Budget 2025	Variation 25/24	
					€	%
011	Achats et charges externes	9 163	8 342	9 211	870	10,4%
011	Impôts et taxes	2 860	2 614	4 200	1 586	60,7%
012	Charges de personnel	8 366	9 364	10 180	816	8,7%
65	Autres charges	308	616	847	232	37,6%
042	Dotations aux amortissements	5 221	5 852	6 443	591	10,1%
042	Dotations aux provisions pour risques et charges	2 050	625	200	-425	-68,0%
042	Valeurs comptables des actifs cédés	312	482	200	-282	-58,5%
68	Dotations aux provisions pour dépréciation clients	481	1 576	60	-1 516	-96,2%
67	Charges exceptionnelles	410	149	264	115	77,6%
69	Impôts sur les bénéfices	39	194	375	181	93,0%
Total Dépenses Activité		29 209	29 813	31 980	2 167	7,3%
Virement vers la section d'investissement				8 166		
Dépenses imprévues				1 614		
Total Dépenses Fonctionnement		29 209	29 813	41 760	11 948	40,1%

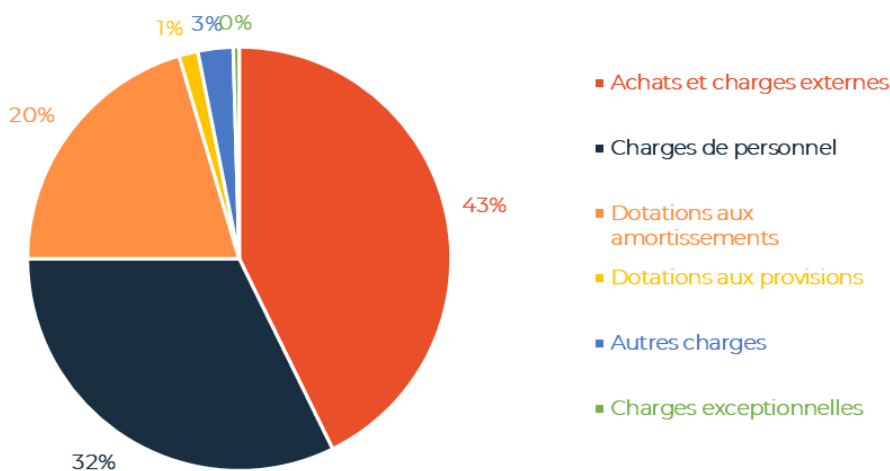
Les dépenses de fonctionnement attendues s'élèvent à 41,8 M€ en 2025 dont **32 M€ liées à l'activité** (+2,2 M€ par rapport à 2024).

Cette variation s'explique notamment par :

- +385 K€ de dépenses d'entretiens des parkings (chapitre 011)
- +1 586 K€ d'impôts fonciers en prévision de la rectification fiscale suite au contrôle en cours (chapitre 011)
- +591 K€ liés aux dotations aux amortissements (chapitre 042)
- +818 K€ de charges de personnel (chapitre 012)
- -1 516 K€ de dotations aux provisions pour dépréciation clients (chapitre 68)

Les restes à réaliser N-1 s'élèvent à 1,3 M€ et concernent le chapitre 011 (compte 61521 principalement).

Repartition des dépenses d'activité



Les achats, charges externes et impôts représentent 43% des charges de fonctionnement (dépenses d'activité) et **s'élèveraient à 13,5 M€ en 2025** soit +2 456 K€ (+22%) par rapport à 2024.

Détail des achats, charges externes et impôts

Chapitre Libellé	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Budget 2025	Variation 25/24	
				€	%
615 Entretien et réparations	4 646	3 857	4 104	247	6,4%
63 Impôts et taxes (hors impôts liés au personnel)	2 860	2 614	4 200	1 586	60,7%
611 Sous traitance générale	853	1 042	1 197	155	14,8%
600 Achats d'exploitation	1 805	1 529	1 430	-100	-6,5%
622 Honoraires	256	195	473	277	142,2%
628 Concours divers	400	372	380	8	2,1%
626 Frais postaux et de télécommunications	258	266	387	121	45,4%
614 Charges locatives	268	287	368	81	28,2%
616 Assurances	214	215	264	49	22,8%
61, 62 Autres charges externes	178	249	295	46	18,5%
613 Locations	179	181	192	11	6,3%
623 Communication, relations publiques	107	148	123	-25	-17,2%
TOTAL CHAPITRE 011	12 023	10 956	13 411	2 455	22,4%

Les principales charges de 2025 sont les suivantes :

- Poste entretien des bâtiments : 4,1 M€
 - Désamiantage partiel et étude structurelle sur le parking Front du Médoc : 1 M€ (opération n°1 du PPI)
 - Prestations de peinture : 0,6 M€ (opération n°47 du PPI)
 - Travaux électriques HT et TGBT sur le parking 8 mai 45 : 0,3 M€ (opération n°93 du PPI)
- Cotisations foncières des entreprises (impôts) : 2,4 M€
- Taxes foncières : 1,7 M€
- Electricité : 800 K€
- Prestations de nettoyage : 695 K€
- Redevance à la SNCF pour le parking gare Saint Jean : 360 K€
- Sécurité-sureté des parkings : 295 K€

Les dépenses liées au PPI budgétisées en charges externes (entretien bâtiments et études principalement) s'élèvent à 2,7M€ et pèsent 20% dans le total des achats et charges externes budgétisés en 2025.

Certains travaux prévus sur 2025 ont fait l'objet d'une provision pour grosses réparations (PGER) au 31 décembre 2024 et atténueront le résultat 2025 :

- Travaux de peinture : le coût estimé pour l'année 2025 est de 620 K€. Ces travaux sont provisionnés à hauteur de 375 K€ (opération n°47 du PPI).
- Travaux électriques HT et TGBT (parking 8 mai 45) : le coût estimé pour l'année 2025 est de 300 K€. Ces travaux sont provisionnés à hauteur de 50 K€ (opération n°93 du PPI).

Les achats d'exploitation attendus s'élèvent à 1 430K€ pour l'année 2025 et diminuent de 100 K€ (-7%) par rapport à 2024 suite à la baisse du poste électricité pour 165 K€ (-17%).

Les charges externes attendues s'élèvent à 7 782 K€. Elles augmentent de 970 K€ par rapport à 2024 (+14%).

Le poste entretiens et réparations augmente de +247 K€ par rapport à 2024. Cette augmentation est notamment liée aux opérations du PPI.

Le poste sous-traitance générale augmente de 155 K€. Cette augmentation est liée au marché sécurité-sureté des parkings en année pleine pour 91 K€ ainsi qu'au nouveau marché de nettoyage des façades et des toitures pour 120 K€.

Le poste honoraires augmente de 277 K€ avec +200 K€ d'honoraires (dont informatique et communication) et +77 K€ de formation.

Les impôts attendus s'élèvent à 4,2M€ contre 2,6M€ en 2024 soit une hausse de 61% qui s'explique principalement par la rectification fiscale attendue sur les CFE.

Les postes entretien et réparation et impôts représentent 31% des achats, charges externes et impôts attendus en 2025.

Les charges de personnel attendues s'élèvent à 10,2 M€ contre 9,4 M€ en 2024. Les salaires bruts atteindraient 6,4 M€, contre 6 M€ l'année précédente. Cette hausse de 400 K€ s'explique par l'impact en année pleine des augmentations réglementaires de 2024 (minimas conventionnels, etc.), la progression des rémunérations résultant des négociations annuelles obligatoires de 2024, ainsi que les départs à la retraite en 2025 de salariés avec une longue ancienneté.

L'effectif moyen en 2025 devrait s'élever à 158 salariés (idem à 2024).

Un accord d'intéressement a été signé en 2022 dont la prime globale plafonnée à 200.000 €. Ce montant est budgétisé pour l'année 2025.

Le personnel intérimaire est estimé à 80K€ et concerne principalement le parking de l'ARENA.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 6,4M€.

Elles sont en hausse de 10% du fait des acquisitions d'immobilisations 2024 et 2025.

Les dotations aux amortissements attendues en 2025 sont composées de :

- 5,6 M€ liés aux immobilisations inscrites à l'actif au 31 décembre 2024
- 594 K€ liés à l'amortissement de la rénovation du parking Gambetta (MGP)
- 204 K€ liés aux acquisitions 2025.

Les dotations aux provisions pour risques et charges sont estimées à 200 K€.

Les provisions pour dépréciation des clients sont estimées à 60 K€ en 2025 et

suivent le plan de dépréciation des créances clients adopté par la Régie.

Les autres charges s'élèvent à 847K€. Ce montant est en hausse par rapport à 2024 (+232 K€). Cette augmentation est principalement liée au nouveau marché concernant l'hébergement des serveurs dans un data center (hors des locaux de METPARK).

La redevance en faveur de Bordeaux Métropole pour l'exploitation de ses parkings mis en concession à METPARK est prévue dans ce chapitre.

Le versement d'une redevance à Bordeaux Métropole est budgétisé selon les modalités fixées par le contrat d'objectifs signé entre METPARK et Bordeaux Métropole, en fonction des données prévisionnelles du budget primitif.

La redevance est composée d'une part forfaitaire et d'une part variable assise sur le chiffre d'affaires des parcs mis en affectation par Bordeaux Métropole. Elle est déclenchée pour tout résultat supérieur à 1,5 M€.

Le résultat estimé étant inférieur à 1,5M€, seule la part fixe qui s'élève à environ 216 K€ a été budgétisée (le parking Front du Médoc est sorti du calcul de la redevance depuis 2024).

Les charges exceptionnelles sont estimées à 264 K€ en prévision notamment de réduction de titres sur années antérieures pour 220 K€.

Un impôt sur les sociétés a été estimé à 375 K€. En effet, une créance client de 1,5 M€, dépréciée en décembre 2024 en raison d'un impayé, a été recouvrée au cours du premier trimestre 2025 grâce à une procédure forcée menée par la DGFIP. Par conséquent, cette somme devra être réintégrée dans le calcul du résultat fiscal 2024 et soumise à l'impôt sur les sociétés. La liquidation de cet impôt est prévue en mai 2025, nécessitant l'ouverture de crédits budgétaires.

Des dépenses imprévues ont été budgétisées en dépenses d'exploitation pour **1 614 K€.**

3. L'INVESTISSEMENT

Le résultat attendu de la section d'investissement est à l'équilibre.

3.1 EVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

K€	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Budget 2025	Variation 25/24	
				€	%
Emprunts et dettes assimilées	1 308	0	300	-1 308	
Subventions d'investissement	0	15	0	15	
Immobilisations corporelles	0	0	0	0	
Immobilisations corporelles	38	0	0	-38	
Immobilisations en cours	1 656	0	0	-1 656	
Dotations, fonds diversés, réserves	0	0	4 900	0	
Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 584	6 959	6 843	-625	-8,2%
Opérations patrimoniales	248	491	500	243	97,8%
Virement de la section d'exploitation	0	0	8 166	0	
Total Recettes Investissement	10 833	7 465	20 709	-3 368	-31%

Les recettes d'investissements attendues s'élèvent à 20 709 K€ en 2025 et sont composées :

- du virement d'excédent de la section d'exploitation pour 8 166 K€
- de la prévision d'affectation en réserve (compte 1068) du résultat de la section d'exploitation 2024 pour 4 900 K€
- des encaissements d'acomptes d'amodiations pour 300 K€
- des récupérations d'avances sur travaux pour 500 K€
- des amortissements des immobilisations pour 6 442 K€
- des provisions pour risques et charges pour 200 K
- de VNC pour 200 K€

Les quatre derniers postes sont le miroir des comptes correspondants présents en dépense de fonctionnement. L'ensemble de ces éléments a été précédemment commenté et n'appelle pas de remarques supplémentaires.

3.2 EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

K€	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Budget 2025	Variation 25/24	
				€	%
Chap 20 - Immobilisations incorporelles	178	63	383	319	503,6%
Chap 21 - Immobilisations corporelles	995	326	3 828	3 502	1074,9%
Chap 23 - Immobilisations en cours	6 746	10 265	7 406	-2 859	-27,9%
Opérations patrimoniales	248	491	500	9	
Emprunts et dettes assimilées	0	2 847	800	-2 047	-71,9%
Quote-Parts des subventions d'investissement virées au résultat	600	632	632	0	0,0%
Provisions risques et charges (reprises)	2 630	2 224	1 665	-559	-25,1%
Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	0	0	4 645	4 645	
Dépenses imprévues	0	0	850	850	
Total Dépenses Investissement	11 397	16 848	20 709	3 861	22,9%

Les dépenses d'investissements attendues s'élèvent à 20 709 K€ en 2025 dont 255 K€ de RAR.

Les acquisitions d'immobilisations prévues au budget 2025 s'élèvent à 11,6 M€.

Elles représentent 72% des dépenses d'investissement 2025 (hors solde d'exécution négatif reporté).

Un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissements) a été présenté au conseil d'administration de juin 2022. Une version actualisée est présentée lors du conseil d'administration du 27 mars 2025.

Pour les parcs existants, les dépenses d'investissement en 2025 s'élèvent à :

- Marché global de performance pour la réhabilitation de 4 parcs de stationnement anciens (opération n° 14 du PPI) : 6 M€.
Ce projet consiste à la mise en conformité sécurité incendie, au remplacement du matériel de péage, à la création d'une METSTATION, à l'installation du guidage à la place et de services ainsi qu'à l'embellissement du parc par la mise en place de la nouvelle charte graphique. Le parking Gambetta a été le premier à être entièrement rénové de janvier à novembre 2024.
Les travaux commenceront sur les parkings Cité Mondiale (fermeture partielle) et République (fermeture totale) au 2ème semestre.
- Création d'un nouvel espace mobilités douces et mise à niveau des locaux vélos d'autres parcs (METSTATION – opération n°52 du PPI) : 820 K€.
- Création d'un système de supervision (VMS) avec le renouvellement et l'ajout de caméras de vidéosurveillance (dont audit) : 1 136 K€ (opération n°5 du PPI).
- Remplacement du matériel de péage : 1 780 K€ (opération n°32 du PPI).
- Installation du guidage à la place sur 3 parkings : 370 K€ (opération n°89).

Les opérations du PPI représentent 96% du montant des investissements 2025.

Dans les investissements hors PPI, on retrouve notamment des investissements informatiques pour 320 K€.

Le poste « dépôts et cautionnements reçus » est attendu pour 800 K€ et correspond aux acomptes antérieurs à 2025 reçus sur les contrats d'amodiation et dont le décaissement initial devrait intervenir sur 2025 (parkings Amplitude et Mérignac).

Les quotes-parts de subventions virées au résultat attendues s'élèvent à 632 K€.

Les reprises sur provisions pour risques et charges attendues s'élèvent à 1 665 K€.

Ces deux postes sont le miroir des comptes de quotes-parts de subventions virées au résultat et de reprises sur provisions pour risques et charges présents en recettes de

fonctionnement. L'ensemble de ces éléments a été précédemment commenté et n'appelle pas de remarques supplémentaires.

Le solde d'investissement cumulé au 31 décembre 2024 reporté au BP 2025 s'élève à **4,6 M€**.

Des dépenses imprévues ont été budgétisées en dépenses d'investissement pour **850 K€**.

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir adopter le budget primitif stationnement 2025.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 27 mars 2025

Pour expédition conforme

Président

Christophe DUPRAT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 45333506900010	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT METPARK STATIONNEMENT
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC BX METROPOL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : METPARK STATIONNEMENT (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	57
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	58
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	62
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	63
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	64
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	66
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	67
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	68
A3.2 - Etalement des provisions	69
A4.1 - Equilibre des opérations financières	70
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	71
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	72
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	73
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	74

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	75
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	76
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	77
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	78
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	79
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	80
B1.7 - Etat des engagements reçus	81
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	82
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	83

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	84
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	87
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	88
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	89

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	90
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération N° 2007/06/04 du 11/12/2007 .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	40 412 384,93	32 389 350,12
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	E		
R	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 347 786,77	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 9 370 821,58
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	41 760 171,70	41 760 171,70

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	15 808 949,10	20 708 723,11
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	E		
R	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	255 129,58	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 4 644 644,43	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	20 708 723,11	20 708 723,11
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	62 468 894,81	62 468 894,81

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	12 092 483,22	1 332 799,54	12 078 563,10	12 078 563,10	13 411 362,64
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 535 297,77	0,00	10 179 696,65	10 179 696,65	10 179 696,65
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	742 345,00	14 987,23	832 046,50	832 046,50	847 033,73
Total des dépenses de gestion des services		22 370 125,99	1 347 786,77	23 090 306,25	23 090 306,25	24 438 093,02
66	Charges financières	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	351 000,00	0,00	264 000,00	264 000,00	264 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	1 620 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	200 000,00	0,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00
022	Dépenses imprévues	1 700 000,00		1 614 129,58	1 614 129,58	1 614 129,58
Total des dépenses réelles d'exploitation		26 241 225,99	1 347 786,77	25 403 435,83	25 403 435,83	26 751 222,60
023	Virement à la section d'investissement (6)	10 013 844,95		8 166 402,08	8 166 402,08	8 166 402,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	7 003 000,00		6 842 547,02	6 842 547,02	6 842 547,02
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		17 016 844,95		15 008 949,10	15 008 949,10	15 008 949,10
TOTAL		43 258 070,94	1 347 786,77	40 412 384,93	40 412 384,93	41 760 171,70

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	41 760 171,70
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	670 000,00	0,00	745 464,43	745 464,43	745 464,43
70	Ventes produits fabriqués, prestations	24 995 479,61	0,00	26 952 688,48	26 952 688,48	26 952 688,48
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	55 742,57	0,00	160 055,56	160 055,56	160 055,56
Total des recettes de gestion des services		25 721 222,18	0,00	27 858 208,47	27 858 208,47	27 858 208,47
76	Produits financiers	727 800,00	0,00	551 765,00	551 765,00	551 765,00
77	Produits exceptionnels	343 500,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	40 000,00		1 552 654,82	1 552 654,82	1 552 654,82
Total des recettes réelles d'exploitation		26 832 522,18	0,00	30 092 628,29	30 092 628,29	30 092 628,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 868 346,06		2 296 721,83	2 296 721,83	2 296 721,83
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 868 346,06		2 296 721,83	2 296 721,83	2 296 721,83
TOTAL		29 700 868,24	0,00	32 389 350,12	32 389 350,12	32 389 350,12

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	9 370 821,58
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	41 760 171,70
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	12 712 227,27
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	154 644,92	33 143,88	349 745,00	349 745,00	382 888,88
21	Immobilisations corporelles	463 120,44	71 865,61	3 756 300,00	3 756 300,00	3 828 165,61
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 938 030,59	150 120,09	7 255 776,58	7 255 776,58	7 405 896,67
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	14 555 795,95	255 129,58	11 361 821,58	11 361 821,58	11 616 951,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 331 261,91	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 000 000,00		850 405,69	850 405,69	850 405,69
	Total des dépenses financières	4 331 261,91	0,00	1 650 405,69	1 650 405,69	1 650 405,69
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	18 887 057,86	255 129,58	13 012 227,27	13 012 227,27	13 267 356,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 868 346,06		2 296 721,83	2 296 721,83	2 296 721,83
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 368 346,06		2 796 721,83	2 796 721,83	2 796 721,83
	TOTAL	22 255 403,92	255 129,58	15 808 949,10	15 808 949,10	16 064 078,68

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	4 644 644,43
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 708 723,11
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	4 899 774,01	4 899 774,01	4 899 774,01
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	5 199 774,01	5 199 774,01	5 199 774,01
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	5 199 774,01	5 199 774,01	5 199 774,01
021	Virement de la section d'exploitation (4)	10 013 844,95		8 166 402,08	8 166 402,08	8 166 402,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	7 003 000,00		6 842 547,02	6 842 547,02	6 842 547,02
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		17 516 844,95		15 508 949,10	15 508 949,10	15 508 949,10
TOTAL		17 516 844,95	0,00	20 708 723,11	20 708 723,11	20 708 723,11

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 708 723,11
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	12 712 227,27
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	13 411 362,64		13 411 362,64
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 179 696,65		10 179 696,65
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	847 033,73		847 033,73
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	264 000,00	200 000,00	464 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	60 000,00	6 642 547,02	6 702 547,02
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	375 000,00		375 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 614 129,58		1 614 129,58
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		8 166 402,08	8 166 402,08
Dépenses d'exploitation – Total		26 751 222,60	15 008 949,10	41 760 171,70

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	41 760 171,70
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	631 721,83	631 721,83
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		1 665 000,00	1 665 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	800 000,00	0,00	800 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	382 888,88	0,00	382 888,88
21	Immobilisations corporelles (6)	3 828 165,61	0,00	3 828 165,61
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 405 896,67	500 000,00	7 905 896,67
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	850 405,69		850 405,69
Dépenses d'investissement – Total		13 267 356,85	2 796 721,83	16 064 078,68

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	4 644 644,43
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 708 723,11
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	745 464,43		745 464,43
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	26 952 688,48		26 952 688,48
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	160 055,56		160 055,56
76	Produits financiers	551 765,00	0,00	551 765,00
77	Produits exceptionnels	130 000,00	631 721,83	761 721,83
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	1 552 654,82	1 665 000,00	3 217 654,82
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		30 092 628,29	2 296 721,83	32 389 350,12

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	9 370 821,58
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	41 760 171,70
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		200 000,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	300 000,00	0,00	300 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	200 000,00	200 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	500 000,00	500 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		6 442 547,02	6 442 547,02
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		8 166 402,08	8 166 402,08
Recettes d'investissement – Total		300 000,00	15 508 949,10	15 808 949,10

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	4 899 774,01
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 708 723,11
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	12 092 483,22	12 078 563,10	12 078 563,10
60222	Produits d'entretien	35 000,00	24 491,31	24 491,31
60224	Fournitures de magasin	125 000,00	110 575,00	110 575,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	200 000,00	245 464,43	245 464,43
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	680 844,00	873 000,00	873 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	125 997,40	112 768,47	112 768,47
6064	Fournitures administratives	13 000,00	8 000,00	8 000,00
6066	Carburants	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 500,00	1 000,00	1 000,00
611	Sous-traitance générale	1 200 285,48	1 185 305,00	1 185 305,00
6132	Locations immobilières	40 808,96	35 646,01	35 646,01
6135	Locations mobilières	119 100,00	129 000,00	129 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	38 057,60	27 850,00	27 850,00
614	Charges locatives et de copropriété	244 257,22	367 782,00	367 782,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 936 184,52	1 767 935,09	1 767 935,09
61523	Entretien, réparations réseaux	69 300,00	40 000,00	40 000,00
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	840,00	660,00	660,00
6156	Maintenance	1 032 080,55	1 034 161,07	1 034 161,07
6168	Autres	220 000,00	264 000,00	264 000,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	85 000,00	85 000,00
618	Divers	38 570,00	13 484,00	13 484,00
6226	Honoraires	239 228,00	337 397,50	337 397,50
6227	Frais d'actes et de contentieux	400,00	800,00	800,00
6228	Divers	122 040,00	101 710,00	101 710,00
6231	Annonces et insertions	31 040,00	76 048,00	76 048,00
6236	Catalogues et imprimés	6 200,00	792,00	792,00
6238	Divers	80 400,00	42 983,50	42 983,50
6251	Voyages et déplacements	30 000,00	42 000,00	42 000,00
6256	Missions	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6257	Réceptions	26 500,00	47 000,00	47 000,00
6261	Frais d'affranchissement	9 600,00	7 740,00	7 740,00
6262	Frais de télécommunications	269 345,26	378 868,60	378 868,60
627	Services bancaires et assimilés	87 834,52	92 471,62	92 471,62
6281	Concours divers (cotisations)	459 464,92	379 750,00	379 750,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	1 241 704,25	2 368 743,22	2 368 743,22
635112	Cotisat° Valeur Ajoutée Entreprises	70 000,00	55 000,00	55 000,00
63512	Taxes foncières	2 160 900,54	1 746 136,28	1 746 136,28
63514	Taxe sur les véhicules de société	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6358	Autres droits	20 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	30 000,00	20 000,00	20 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 535 297,77	10 179 696,65	10 179 696,65
6211	Personnel intérimaire	80 000,00	80 500,00	80 500,00
6312	Taxe d'apprentissage	40 823,26	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	11 822,75	12 000,00	12 000,00
6334	Particip. employeurs effort construct°	27 015,39	25 000,00	25 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	6 311 376,26	6 390 092,31	6 390 092,31
6412	Congés payés	0,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	92 044,05	87 628,80	87 628,80
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 525 547,27	2 015 870,65	2 015 870,65
6452	Cotisations aux mutuelles	414 965,23	466 035,93	466 035,93
6453	Cotisations aux caisses de retraites	361 582,64	422 810,29	422 810,29
6454	Cotisations au Pôle emploi	220 773,25	184 705,10	184 705,10
6472	Versements aux comités d'entreprise	51 029,07	58 299,49	58 299,49
6475	Médecine du travail, pharmacie	13 833,00	15 061,20	15 061,20
6478	Autres charges sociales diverses	200 000,00	200 200,00	200 200,00
648	Autres charges de personnel	184 485,60	221 492,88	221 492,88
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	742 345,00	832 046,50	832 046,50

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - BP - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	194 345,00	534 012,77	534 012,77
6518	Autres	537 000,00	278 033,73	278 033,73
6541	Créances admises en non-valeur	11 000,00	20 000,00	20 000,00
6583	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		22 370 125,99	23 090 306,25	23 090 306,25
66	Charges financières (b) (8)	100,00	0,00	0,00
666	Pertes de change	100,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	351 000,00	264 000,00	264 000,00
6713	Dons, libéralités	40 000,00	30 000,00	30 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	60 000,00	13 000,00	13 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	250 000,00	220 000,00	220 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	1 620 000,00	60 000,00	60 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	1 620 000,00	60 000,00	60 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	200 000,00	375 000,00	375 000,00
6951	Impôts sur les bénéfiques	200 000,00	375 000,00	375 000,00
022	Dépenses imprévues (f)	1 700 000,00	1 614 129,58	1 614 129,58
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		26 241 225,99	25 403 435,83	25 403 435,83
023	Virement à la section d'investissement	10 013 844,95	8 166 402,08	8 166 402,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	7 003 000,00	6 842 547,02	6 842 547,02
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	410 000,00	200 000,00	200 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	5 800 000,00	6 442 547,02	6 442 547,02
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	793 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		17 016 844,95	15 008 949,10	15 008 949,10
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		17 016 844,95	15 008 949,10	15 008 949,10
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		43 258 070,94	40 412 384,93	40 412 384,93

+

RESTES A REALISER N-1 (13)		1 347 786,77
-----------------------------------	--	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		41 760 171,70
---	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	670 000,00	745 464,43	745 464,43
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	200 000,00	245 464,43	245 464,43
64198	Autres remboursements	400 000,00	350 000,00	350 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	70 000,00	150 000,00	150 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	24 995 479,61	26 952 688,48	26 952 688,48
706	Prestations de services	24 368 591,98	26 067 035,17	26 067 035,17
7084	Mise à disposition de personnel facturée	473 568,54	619 819,98	619 819,98
70878	Remb. frais par des tiers	153 319,09	265 833,33	265 833,33
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	55 742,57	160 055,56	160 055,56
752	Revenus des immeubles	5 555,56	5 555,56	5 555,56
757	Redevances des fermiers, concession..	45 187,01	150 000,00	150 000,00
7588	Autres	5 000,00	4 500,00	4 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		25 721 222,18	27 858 208,47	27 858 208,47
76	Produits financiers (b)	727 800,00	551 765,00	551 765,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	271 765,00	271 765,00
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	727 800,00	280 000,00	280 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	343 500,00	130 000,00	130 000,00
7711	Débits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	20 000,00	20 000,00	20 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	10 000,00	5 000,00	5 000,00
7748	Subventions exceptionnelles des tiers	200 000,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	8 500,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	100 000,00	100 000,00	100 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	40 000,00	1 552 654,82	1 552 654,82
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	40 000,00	1 552 654,82	1 552 654,82
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		26 832 522,18	30 092 628,29	30 092 628,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	2 868 346,06	2 296 721,83	2 296 721,83
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	638 346,06	631 721,83	631 721,83
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	2 230 000,00	1 665 000,00	1 665 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 868 346,06	2 296 721,83	2 296 721,83
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		29 700 868,24	32 389 350,12	32 389 350,12

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	9 370 821,58
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	41 760 171,70

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	280 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) Cf. Modalités de vote I.
 (3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043*.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	154 644,92	349 745,00	349 745,00
2031	Frais d'études	40 979,12	320 000,00	320 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	113 665,80	29 745,00	29 745,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	463 120,44	3 756 300,00	3 756 300,00
2135	Installations générales, agencements	46 884,04	100 000,00	100 000,00
2154	Matériel industriel	317 972,64	3 596 300,00	3 596 300,00
2182	Matériel de transport	8 390,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	89 873,76	60 000,00	60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	13 938 030,59	7 255 776,58	7 255 776,58
2313	Constructions	213 809,02	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	1 523 086,47	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 901 135,10	6 668 977,68	6 668 977,68
232	Immobilisations incorporelles en cours	300 000,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	386 798,90	386 798,90
Total des dépenses d'équipement		14 555 795,95	11 361 821,58	11 361 821,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 331 261,91	800 000,00	800 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 331 261,91	800 000,00	800 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 000 000,00	850 405,69	850 405,69
Total des dépenses financières		4 331 261,91	1 650 405,69	1 650 405,69
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		18 887 057,86	13 012 227,27	13 012 227,27
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	2 868 346,06	2 296 721,83	2 296 721,83
	Reprises sur autofinancement antérieur	2 868 346,06	2 296 721,83	2 296 721,83
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	8 996,55	8 996,55	8 996,55
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	28 403,31	28 403,31	28 403,31
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	29 889,06	29 889,06	29 889,06
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	381 726,25	375 102,02	375 102,02
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	11 269,59	11 269,59	11 269,59
139188	des tiers	23 784,15	23 784,15	23 784,15
13932	Amendes de police	107 282,97	107 282,97	107 282,97
13935	Participat° non-réalisat° aires station.	46 994,18	46 994,18	46 994,18
15182	Autres provisions pour risques	0,00	1 220 000,00	1 220 000,00
1552	Provisions pour impôts	0,00	0,00	0,00
15722	Provisions pour gros entretien	2 230 000,00	425 000,00	425 000,00
1582	Autres provisions pour charges	0,00	20 000,00	20 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	500 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 368 346,06	2 796 721,83	2 796 721,83
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		22 255 403,92	15 808 949,10	15 808 949,10

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	255 129,58
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	4 644 644,43
---	---------------------

=

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - BP - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				20 708 723,11

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
13188	des tiers	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	4 899 774,01	4 899 774,01
1068	Autres réserves	0,00	4 899 774,01	4 899 774,01
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	300 000,00	300 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	5 199 774,01	5 199 774,01
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	5 199 774,01	5 199 774,01
021	Virement de la section d'exploitation	10 013 844,95	8 166 402,08	8 166 402,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	7 003 000,00	6 842 547,02	6 842 547,02
15182	Autres provisions pour risques	0,00	100 000,00	100 000,00
1552	Provisions pour impôts	0,00	0,00	0,00
15722	Provisions pour gros entretien	773 000,00	100 000,00	100 000,00
1582	Autres provisions pour charges	20 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	410 000,00	200 000,00	200 000,00
28031	Frais d'études	62 147,58	280 461,90	280 461,90
2805	Licences, logiciels, droits similaires	16 281,64	41 625,15	41 625,15
28131	Bâtiments	908 637,26	806 765,90	806 765,90
28135	Installations générales, agencements, ..	1 065 491,00	1 408 341,34	1 408 341,34
28154	Matériel industriel	653 207,91	798 143,07	798 143,07
28182	Matériel de transport	7 189,44	6 168,59	6 168,59
28183	Matériel de bureau et informatique	125 065,84	134 698,83	134 698,83
28184	Mobilier	0,00	2 998,70	2 998,70
2823	Constructions (affectation)	2 961 979,33	2 963 343,54	2 963 343,54
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		17 016 844,95	15 008 949,10	15 008 949,10
041	Opérations patrimoniales (8)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		17 516 844,95	15 508 949,10	15 508 949,10
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		17 516 844,95	20 708 723,11	20 708 723,11

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 708 723,11

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102 (1)
LIBELLE : ETUDE PROGRAMMATIQUE COMS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 105 (1)
LIBELLE : VIDEOSURVEILLANCE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 1 295,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 295,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	1 295,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 295,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 112 (1)
LIBELLE : REMPLACEMENT TGBT**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1141 (1)
LIBELLE : MGP GAMBETTA

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1142 (1)
LIBELLE : MGP CITE MONDIALE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1143 (1)
LIBELLE : MGP REPUBLIQUE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 1 372,11	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 372,11	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	1 372,11	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 372,11
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1144 (1)
LIBELLE : MGP PORTE DE BDX

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 1 078,51	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 078,51	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	1 078,51	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 078,51
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1145 (1)
LIBELLE : CONCEPT

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1201 (1)
LIBELLE : MODIF DES SSI PARC PESSAC**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1202 (1)
LIBELLE : MODIF DES SSI PARC MERIGNAC**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1270 (1)
LIBELLE : TRAVAUX RESEAU SPRINKLAGE TOUS PARCS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1271 (1)
LIBELLE : TRENTENAIRES SPRINKLAGES PEY BERLAND**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1272 (1)
LIBELLE : TRENTENAIRES SPRINKLAGES FDM

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1273 (1)
LIBELLE : TRENTENAIRES SPRINKLAGES VICTOIRE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1274 (1)
LIBELLE : TRENTENAIRES SPRINKLAGE 8 MAI 45**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1275 (1)
LIBELLE : TRENTENAIRES SPRINKLAGES MERIGNAC

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1276 (1)
LIBELLE : TRENTENAIRES SPRINKLAGES GRANDS HOMMES

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1277 (1)
LIBELLE : TRENTENAIRES SPRINKLAGES PESSAC

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 132 (1)
LIBELLE : REMPLACEMENT MATERIEL DE PEAGE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 133 (1)
LIBELLE : AMEEDÉ ST GERMAIN

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 145 (1)
LIBELLE : DUNANT AMPLITUDE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1521 (1)
LIBELLE : PARC A VELO 8 MAI 45

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 830,39	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	830,39	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	830,39	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-830,39
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1522 (1)
LIBELLE : PARC A VELO SAINT JEAN

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1523 (1)
LIBELLE : PARC A VELO PEY B

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 1 963,01	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 963,01	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	1 963,01	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 963,01
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1525 (1)
LIBELLE : PARC A VELO FDM

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 43 113,86	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	43 113,86	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	43 113,86	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-43 113,86
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1526 (1)
LIBELLE : PARC A VELO V HUGO**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 23 403,82	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	23 403,82	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	23 403,82	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-23 403,82
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1527 (1)
LIBELLE : PARC A VELO MERIGNAC**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 25 833,60	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	25 833,60	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	25 833,60	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-25 833,60
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1528 (1)
LIBELLE : PARC A VELO VICTOIRE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 12 751,65	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	12 751,65	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	12 751,65	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 751,65
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1529 (1)
LIBELLE : PARC A VELO PESSAC

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 14 015,36	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	14 015,36	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	14 015,36	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-14 015,36
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 158 (1)
LIBELLE : MISE AUX NORMES IRVE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 7 066,28	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	7 066,28	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	7 066,28	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 066,28
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 161 (1)
LIBELLE : REMPL PORTAILS**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 167 (1)
LIBELLE : SALLE DE PAUSE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 169 (1)
LIBELLE : CREATION NOUVEL ACCES AU PARC LAHARPE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 173 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT ESPACE LOGISTIQUE PARC FDM

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 179 (1)
LIBELLE : DVLPT INTERFACE THALES/DESIGNA PARC RELAIS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 181 (1)
LIBELLE : INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 189 (1)
LIBELLE : GUIDAGE A LA PLACE**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 369 900,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	369 900,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	369 900,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-369 900,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - BP - 2025

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000,00 €	12/09/2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Concession et droits assimilés, logiciel info	1	12/09/2019
L	Bâtiments	40	12/09/2019
L	Inst. géné. climatisation et revêtement des sols	10	12/09/2019
L	Inst. géné. plomberie canalisation	25	12/09/2019
L	Aménagement intérieur	12	12/09/2019
L	Inst. géné. câblage technique, étanchéité	15	12/09/2019
L	Agenc. install. électrique menuiseries extérieures	20	12/09/2019
L	Agencements et installations général	7	12/09/2019
L	Inst. tech. petit mat. et outillage, mat. de péage	10	12/09/2019
L	Matériel roulant	8	12/09/2019
L	Micro-ordinateurs	5	12/09/2019
L	Mat. de bureau et informatique	8	12/09/2019
L	Mobilier bureau armoire	10	12/09/2019
L	Mobilier sièges	7	12/09/2019
L	Cheptel, auxiliaire canin	6	12/09/2019
L	Agenc. second oeuvre	30	12/09/2019
L	Mobilier pupitre	20	12/09/2019
L	Frais d'études	3	11/10/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	200 000,00		3 864 855,00	4 064 855,00	1 665 000,00	2 399 855,00
ABONDEMENT DU CET	0,00	31/12/2024	223 600,00	223 600,00	20 000,00	203 600,00
PROVISION POUR LITIGES ET CONTENTIEUX	100 000,00	31/12/2024	715 255,00	815 255,00	100 000,00	715 255,00
PROVISION POUR GROS ENTRETIEN	100 000,00	31/12/2024	1 310 000,00	1 410 000,00	425 000,00	985 000,00
PROVISION POUR REMISE EN ETAT	0,00	31/12/2024	406 000,00	406 000,00	0,00	406 000,00
PROVISION POUR IMPOTS ET RISQUE FISCAL	0,00	31/12/2024	1 210 000,00	1 210 000,00	1 120 000,00	90 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
DEPRECIATION CLIENT	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	200 000,00		3 864 855,00	4 064 855,00	1 665 000,00	2 399 855,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	60 000,00	31/12/2024	2 107 227,91	2 167 227,91	1 552 654,82	614 573,09
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	60 000,00		2 107 227,91	2 167 227,91	1 552 654,82	614 573,09

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-4 644 644,43	-4 644 644,43
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-255 129,58	-255 129,58
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-4 899 774,01	-4 899 774,01

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	4 899 774,01	4 899 774,01
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-4 899 774,01	-4 899 774,01
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 482 127,52	1 482 127,52
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	14 808 949,10	14 808 949,10
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	13 326 821,58	13 326 821,58

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 482 127,52	I 1 482 127,52
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 482 127,52	1 482 127,52
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	631 721,83	631 721,83
020	Dépenses imprévues	850 405,69	850 405,69

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		14 808 949,10	III 14 808 949,10
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		14 808 949,10	14 808 949,10
15...	Provisions pour risques et charges		
15182	Autres provisions pour risques	100 000,00	100 000,00
1552	Provisions pour impôts	0,00	0,00
15722	Provisions pour gros entretien	100 000,00	100 000,00
1582	Autres provisions pour charges	0,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	280 461,90	280 461,90
2805	Licences, logiciels, droits similaires	41 625,15	41 625,15
28131	Bâtiments	806 765,90	806 765,90
28135	Installations générales, agencements, ..	1 408 341,34	1 408 341,34
28154	Matériel industriel	798 143,07	798 143,07
28182	Matériel de transport	6 168,59	6 168,59
28183	Matériel de bureau et informatique	134 698,83	134 698,83
28184	Mobilier	2 998,70	2 998,70
2823	Constructions (affectation)	2 963 343,54	2 963 343,54
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	8 166 402,08	8 166 402,08

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	39 463 449,87

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	158,00	158,00
AGENTS DE MAITRISE		0,00	0,00	0,00	0,00	40,00	40,00
APPRENTIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CADRES		0,00	0,00	0,00	0,00	28,00	28,00
EMPLOYES		0,00	0,00	0,00	0,00	82,00	82,00
OUVRIERS		0,00	0,00	0,00	0,00	8,00	8,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	158,00	158,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				6 477 721,11		
AGENTS DE MAITRISE		OTR		1 618 946,38	A	CDI Contrat à durée indéterminée
APPRENTIS		OTR	1	0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
CADRES		OTR		1 774 564,36	A	CDI Contrat à durée indéterminée
EMPLOYES		OTR		2 765 679,29	A	CDI Contrat à durée indéterminée
OUVRIERS		OTR		318 531,08	A	CDI Contrat à durée indéterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				6 477 721,11		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - BP - 2025

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE





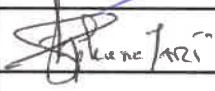
IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 5
 Nombre de suffrages exprimés : 7
 VOTES :
 Pour : 7
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 14 mars 2025

Présenté par le président du conseil d'administration (1), A BORDEAUX, le 27 mars 2025 (1),

Délibéré par l'assemblée, le conseil d'administration (2), réunie en session
 A BORDEAUX, le 27 mars 2025
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AMOUROUX Géraldine	
BOBET Patrick	
CHAUSSET Gérard	
DE FRANÇOIS Béatrice	
DUPRAT Christophe	
ESCOTS Olivier	
MARI Stéphane	
PAPADATO Patrick	
RAMI Isabelle	
SALLABERRY Emmanuel	
TERRAZA Brigitte	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le **- 2 AVR. 2025**

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.